

GRUPE DE SUIVI DE LA CAISSE DEPEREQUATION



Réunion Plénière du Vendredi 28 Juin 2019



PROCES-VERBAL N° 01

Etaient Présents : *Bertrand VOISIN (Président du District)*
Dominique de la COTTE (Président de la CDA)
Sylviane ENEU (Secrétaire Administrative du District)

1. Point de contrôle sur le suivi de la Caisse de Péréquation pour la saison 2018-2019 :

Il est constaté que la caisse de péréquation est bien tenue et le budget est maîtrisé pour l'ensemble des compétitions : départementale 1-2-3, U 18 et U 15. Il est demandé aux services administratifs du District du Calvados de bien vouloir effectuer les remboursements sur le compte des clubs pour le trop prélevé en fonction des compétitions, voir tableau :

ANNEXE 1 - Bilan caisse de péréquation au 30/06/2019.

Des remerciements appuyés vis-à-vis des bénévoles en charge des désignations d'arbitres qui sont vigilants pour rester dans le budget fixé.

2. Préparation de la saison 2019-2020 :

Nous attendons le nouveau barème des frais kilométriques de la FFF, nous nous alignerons sur ce dernier en cas de changement. Concernant les indemnités d'équipement, une augmentation de 2€ sur l'indemnité d'équipement des Arbitres pour tous les championnats et coupes Départementales.

• Les prélèvements pour la saison prochaine seront :

- Départementale 1 : 9 prélèvements de 95 € soit un total pour la saison de : 855 €
- Départementale 2 : 9 prélèvements de 90 € soit un total pour la saison de : 810 €
- Départementale 3 : 9 prélèvements de 85 € soit un total pour la saison de : 765 €
- U 18 : 8 Prélèvements de 80 €, pour les clubs disputant le championnat U 18 automne et Printemps, soit un total de 640 €.
 - 4 Prélèvements de 80 €, pour les clubs ne disputant que le championnat U 18 automne ou Printemps, soit un total de 320 €.
- U 15 : 8 Prélèvements de 60 €, pour les clubs disputant le championnat U 15 automne et Printemps, soit un total de 480 €.
 - 4 Prélèvements de 60 €, pour les clubs ne disputant que le championnat U 15 automne ou Printemps, soit un total de 240 €

Le Président de séance
Bertrand VOISIN

Le Secrétaire de séance
Dominique de la COTTE

CAISSE DE PEREQUATION

CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2018- 2019

Départementale 1

Départementale 2

Départementale 3

Bilan au 30 Juin 2019

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 20/06/2019	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excédent	Somme à créditer sur compte club	OD à passer en compta
Départementale 1	24 puis 23	90 €	810 €	19 260,11 €	18 824,59 €	435,52 €	18,93 €	18,93 €
Départementale 2	48	85 €	765 €	36 720,32 €	35 085,73 €	1 634,59 €	34,05 €	34,05 €
Départementale 3	59 puis 57	85 €	765 €	44 880,06 €	40 619,87 €	4 260,19 €	74,74 €	74,74 €

CAISSE DE PEREQUATION

CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2018 - 2019

U 18 DISTRICT

BILAN AU 30 JUIN 2019

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 20/06/2019	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excédent	Somme à créditer sur compte club	OD à passer en compta
U 18 AUTOMNE	54 puis 51	75 €	300 €	15 675,00 €	30 015,46 €	1 259,70 €	25,19 €	25,19 €
U 18 PRINTEMPS	53 puis 50	75 €	300 €	15 600,16 €				
TOTAL	50			31 275,16 €				

CAISSE DE PEREQUATION

CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2018 - 2019

U 15 DISTRICT

BILAN AU 30 JUIN 2019

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 20/06/2019	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excédent	Somme à créditer sur compte club	OD à passer en compta
U 15 AUTOMNE	68 puis 67	65 €	260 €	17 550,00 €	26 099,57 €	9 131,11 €	140,47 €	140,47 €
U 15 PRINTEMPS	70 puis 65	65 €	260 €	17 680,68 €				
TOTAL	65			35 230,68 €				